



Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 37	Absent(s) excusé(s) : 14	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 6
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 18 septembre 2024

Vote(s) pour : 43
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mardi 24 septembre 2024,
Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.
Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-09-24-BD-30 :

Affectations des autorisations de programme et d'engagement pour la piscine métropolitaine.

Rapporteur : Madame Nathalie SPORMEYEUR


Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 29 janvier 2024 ayant approuvé le Budget Primitif 2024,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 8 juillet 2024 ayant approuvé le Budget Supplémentaire 2024 ainsi que la création et la modification d'AP/CP et AE/CP,
CONSIDERANT la nécessité d'affecter la totalité de l'autorisation de programme (AP) 22ESPM01 relative à la création d'une piscine métropolitaine et la totalité de l'autorisation d'engagement (AE) 24ESPM01 Assurance dommage ouvrage pour la piscine métropolitaine,

DECIDE d'affecter le solde de l'AP 22ESPM01 relative à la création d'une piscine métropolitaine pour 4 000 000 € (chapitres 20,21 et 23) et d'affecter la totalité de l'AE 24ESPM01 Assurance dommage ouvrage pour la piscine métropolitaine (chapitre 011) à hauteur de 500 000 €.

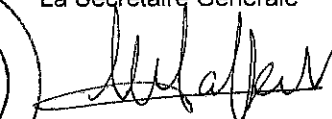
Metz, le 25 septembre 2024

Le Secrétaire de séance


Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20240924-2024-09-DB30-DE

Numéro de l'acte : 2024-09-DB30
Date de décision : mardi 24 septembre 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Affectations des autorisations de programme et d'engagement pour la piscine métropolitaine
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 29/09/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240924-2024-09-DB30-DE
Document principal : 99_DE-30.pdf

Historique :

26/09/24 17:20	En cours de création	
26/09/24 17:22	En préparation	Catherine DELLES
29/09/24 09:40	Reçu	Catherine DELLES
29/09/24 09:41	En cours de transmission	
29/09/24 09:48	Transmis en Préfecture	
29/09/24 09:56	Accusé de réception reçu	